

CNRS : alerte rouge

Le gouvernement continue son attaque contre le CNRS. Par une lettre de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) au directeur général du CNRS, le ministère de la Recherche vient de faire savoir que le schéma stratégique du CNRS n'est plus d'actualité, que les nouvelles structures prévues par l'organisme (laboratoire de recherche commun, équipe de recherche labellisée) doivent être abandonnées et que l'établissement doit réfléchir à la gestion du personnel affecté dans les UMR (unité mixte de recherche). La mise à sac du CNRS continue. Après lui avoir enlevé ses moyens propres d'intervention en créant l'ANR (Agence nationale de la recherche), l'évaluation des laboratoires par la création de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et la gestion des UMR, le gouvernement veut l'empêcher maintenant de définir sa propre politique scientifique et placer son personnel sous l'autorité administrative des présidents d'université. Que restera-t-il du CNRS dans quelques mois ?

J. Fossey, membre du conseil d'administration du CNRS

IL EST plus facile de détruire que de construire. Les scientifiques étrangers considèrent que le CNRS est un outil exceptionnel dont ils voudraient bien avoir un équivalent dans leur pays. Mais c'est en France que le CNRS compte ses ennemis les plus acharnés : les politiques qui voudraient le gérer directement depuis la rue Descartes ; la CPU (Conférence des présidents d'université) qui pense régler la crise universitaire en récupérant les structures et le personnel de l'organisme ; des scientifiques qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu émarger au CNRS. Enfin, et surtout, le président de la République et sa ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui veulent affirmer qu'ils tiennent leurs promesses électorales, c'est-à-dire transformer le CNRS en une agence de moyens, voire une agence de financement.

Vouloir mener cette stratégie est une erreur politique majeure qui mettra à genoux la recherche française. C'est vouloir appliquer le modèle anglo-saxon, d'ailleurs présenté de façon réductrice, à un contexte qui ne s'y prête pas. La théorie à la mode définit l'organisation de la recherche en agence de financement, agence de moyens et opérateurs de recherche. Selon cette organisation malheureusement reprise dans son projet de schéma stratégique, le CNRS devrait être une agence de moyens, voire une agence de financement (mais avec quelles finances ?), les universités étant les seuls opérateurs de recherche. Par conséquent, les UMR ne doivent être gérées que par les universités. Les chercheurs CNRS seront mis sous l'autorité administrative des présidents d'université et, à terme, devront être purement et simplement transférés à l'université. Ainsi, le rêve de certains politiques et universitaires d'un statut unique d'enseignants-chercheurs et de chercheurs serait enfin réalisé.

Pour prouver que le CNRS est une organisation datant d'un autre temps, le gouvernement lui retire tout moyen d'action. À la suite du mouvement des chercheurs de 2004, le gouvernement a décidé de mettre un milliard supplémentaire dans la recherche, dont un tiers pour le soutien à la recherche sur projet. Au lieu de confier une partie de cette somme au CNRS, il crée une agence spécialisée dans le financement (ANR). Une des forces du CNRS étant son système d'évaluation, il le lui retire en créant une magnifique usine à gaz, l'AERES, qui n'a d'équivalent dans aucun autre pays.

Cela n'est pas suffisant, car le CNRS a la cotutelle, avec les universités, sur plus de mille unités de recherche. Le ministère de l'Enseignement et de la Recherche décide donc que ces unités seront désormais placées sous l'autorité des seules universités et que rapidement le personnel devra suivre. Enfin, il reste au CNRS un outil où il décline la politique qu'il veut mener jusqu'à l'horizon 2020. Alors que généralement le ministère réclame à cor et à cri ce document, d'ailleurs inscrit dans la loi, aujourd'hui, comme son contenu ne le satisfait pas, il gèle le processus.

Il faut réaffirmer haut et fort que le CNRS est un organisme de recherche à part entière qui doit disposer de moyens financiers, de personnel et de structures, et d'outils d'évaluation.

Il faut surtout que la communauté scientifique et l'ensemble du personnel se mobilisent pour la défense de l'organisme et au-delà pour la recherche française. Nous avons besoin de réformes, d'une meilleure collaboration entre organismes de recherche et universités et de moyens supplémentaires. Nous n'avons pas besoin de déterrer la hache de guerre entre CNRS, universités et autres organismes.